

Politique sur les événements écoresponsables



1. Contexte

La Société québécoise de récupération et de recyclage, RECYC-QUÉBEC, est un chef de file dans le secteur de la gestion responsable des matières résiduelles au Québec. Soucieuse de contribuer aux objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable, RECYC-QUÉBEC aligne sa démarche sur les orientations du gouvernement tout en privilégiant la production et la consommation responsable de biens et de services, ainsi que la réalisation d'actions visant l'information, la sensibilisation et l'innovation.

En regard de sa mission et de ses créneaux d'activités, RECYC-QUÉBEC est souvent interpellée pour organiser des événements au sein de son organisation ou participer comme partenaire ou commanditaire à des événements. À ce titre, la Société se dote d'une Politique sur les événements écoresponsables dont le fondement repose sur les meilleures pratiques en vigueur édictées par la norme sur la gestion responsable des événements (BNQ 9700-253/2010).

2. Définition

Événement : une activité réalisée dans un lieu précis et à un moment déterminé selon une thématique spécifique visant à susciter l'intérêt et la présence d'une clientèle cible.

3. Objectifs

La Politique sur les événements écoresponsables veut fournir un cadre de référence pour la tenue d'événements écoresponsables et des critères pour déterminer les obligations des organisateurs du secteur événementiel, qu'ils s'agissent d'activités organisées à l'interne, d'événements publics réalisés en partenariat et d'événements où RECYC-QUÉBEC agit comme commanditaire.

Plus spécifiquement, cette Politique vise à :

- Réduire l'empreinte environnementale des événements qu'organise ou auxquels participe RECYC-QUÉBEC
- Améliorer les retombées sociales et économiques des événements qu'organise ou auxquels participe RECYC-QUÉBEC
- Déterminer les critères pour l'organisation d'événements écoresponsables
- Exercer un effet d'entraînement auprès des partenaires, des promoteurs d'événements et des fournisseurs afin de favoriser une gestion responsable des événements.

Note : RECYC-QUÉBEC aspire à ce que tous les événements réalisés à l'interne s'appuient sur des pratiques écoresponsables. Par ailleurs, tel que stipulé dans son plan d'action de développement durable, 80 % des événements commandités par la Société doivent reposer sur des critères écoresponsables. Cette Politique permet également de clarifier ses critères. (voir section 4.2)

4. Portée de la Politique sur les événements écoresponsables

4.1 Intervenants visés par la Politique

- Les responsables d'événements organisés à l'interne et à l'externe
- Les employés de RECYC-QUÉBEC incluant les membres du conseil d'administration
- Les fournisseurs de biens et de services
- Les organismes qui font une demande de commandite à RECYC-QUÉBEC en vertu de la Politique de commandites pour la tenue d'un événement public.

4.2 Critères

RECYC-QUÉBEC a ciblé six secteurs d'activités distincts qui sont directement en lien avec l'organisation d'un événement écoresponsable :

- Gestion des matières résiduelles
- Sélection des moyens de transport
- Sélection des fournisseurs de services
- Sélection des sources d'énergie et de l'eau
- Sélection de l'alimentation
- Actions de sensibilisation.

4.3 Types d'événements assujettis à la Politique

Événement interne : une activité organisée par RECYC-QUÉBEC regroupant les membres du personnel et impliquant un repas et/ou une collation et un déplacement.

Événement public organisé par RECYC-QUÉBEC : à titre d'exemples, une conférence de presse, un atelier d'information ou une cérémonie de remise d'attestation ICI ON RECYCLE ! tenue dans le cadre d'une Tournée, ou tout autre événement public organisé par RECYC-QUÉBEC, peu importe le nombre de participants.

Événement public commandité : un gala, un festival, un colloque, une exposition, une foire environnementale ou tout autre événement public bénéficiant d'une commandite de RECYC-QUÉBEC, doit être réalisé selon les critères inscrits dans la présente Politique. Dans le cas d'un refus du promoteur, RECYC-QUÉBEC pourrait décliner l'octroi de la commandite.

Critères écoresponsables

Gestion des matières résiduelles

Description	Événement interne	Événement public RQ	Événement commandité
Assurer sur les lieux de l'événement la présence d'équipements de récupération pour les matières recyclables, les contenants consignés et les résidus alimentaires	✓	✓	✓
Restreindre la distribution de documents papier destinés aux participants. Lorsque la documentation papier est requise, celle-ci doit être constituée de papier certifié	✓	✓	✓
Utiliser de la vaisselle, des ustensiles et des contenants durables	✓	✓	✓
Éviter l'utilisation de produits jetables ou de courte vie	✓	✓	✓

Sélection des fournisseurs de services

Description	Événement interne	Événement public RQ	Événement commandité
Favoriser les fournisseurs de services situés à une distance de moins de 100 km du lieu de l'événement	✓	✓	✓
Facultatif <ul style="list-style-type: none"> – Favoriser les fournisseurs qui démontrent leur adhésion aux principes du développement durable par le biais de leurs services, de l'énoncé de leur mission ou de leur Politique en développement durable – Dans le cas où des nuitées à l'hôtel seraient nécessaires pour un ou plusieurs employés, les établissements hôteliers possédant la certification RéserVert ou Clé verte devront être privilégiés. 	✓	✓	

Sélection de l'alimentation

Description	Événement interne	Événement public RQ	Événement commandité
Planifier les quantités requises de nourriture. En cas de surplus, prévoir la redistribution de nourriture à des organismes d'entraide	✓	✓	✓
S'assurer que la nourriture et les boissons soient livrées dans des contenants réutilisables sinon recyclables.	✓	✓	✓
Facultatif <ul style="list-style-type: none"> – Favoriser les produits du Québec et mettre les efforts nécessaires pour se procurer des aliments locaux ou de proximité. L'organisateur peut se fier aux certifications <i>Aliments du Québec</i> ou <i>Aliments préparés au Québec</i> – Favoriser les produits biologiques et équitables. L'organisateur peut se fier aux certifications <i>Écocert Canada</i>, <i>Québec Vrai</i>, <i>Fair Trade</i> ou <i>Rainforest Alliance</i> 	✓	✓	

Sélection des moyens de transport

Description	Événement interne	Événement public RQ	Événement commandité
Réduire les déplacements en privilégiant la visioconférence	✓		
Choisir un lieu de rencontre accessible par un transport collectif	✓	✓	✓
Lorsque requis, prévoir le co-voiturage. Le déplacement en solo est à éviter	✓	✓	
Facultatif Faire un inventaire des moyens de transports utilisés et du nombre de kilomètres parcourus par tous les participants	✓	✓	

Sélection de l'énergie et de l'eau

Description	Événement interne	Événement public RQ	Événement commandité
S'assurer que des mesures d'efficacité énergétique et d'économie d'eau soient mises en place sur les lieux de l'événement	✓	✓	

Actions de sensibilisation

Description	Événement interne	Événement public RQ	Événement commandité
Faire valoir dans l'invitation ou lors de la promotion de l'activité, les pratiques écoresponsables réalisées dans le cadre de l'événement	✓	✓	✓
Facultatif Prévoir le budget nécessaire pour compenser les kilomètres parcourus par les participants afin de remettre une somme compensatoire à l'un des organismes identifiés par le promoteur	✓	✓	

Indicateur de performance

Description	Événement interne	Événement public RQ	Événement commandité
Rédaction d'un rapport sommaire selon le modèle proposé par RECYC-QUÉBEC pour permettre de faire le suivi de performance en matière d'événement écoresponsable	✓	✓	✓

Afin de sensibiliser le personnel de RECYC-QUÉBEC et d'aider les fournisseurs et les promoteurs à intégrer les critères écoresponsables lors d'un événement, RECYC-QUÉBEC s'engage à remettre un aide-mémoire qui dresse les critères nécessaires pour l'organisation d'un événement écoresponsable.

5. Suivi

Un rapport sommaire pour chacun des événements visés par la présente Politique permettra de faire le suivi de la performance des organisations. À chaque année, RECYC-QUÉBEC s'engage à faire une analyse quantitative et qualitative des événements publics qu'elle organise ou auxquels elle participe ou contribue pour évaluer les résultats obtenus, mais aussi afin de proposer des pistes d'amélioration pour réduire davantage l'impact environnemental des événements organisés par RECYC-QUÉBEC et ses partenaires.

6. Diffusion et entrée en vigueur de la Politique sur les événements écoresponsables

La présente Politique est disponible dans le site Internet et sera en vigueur à compter de la date d'approbation par le conseil d'administration de RECYC-QUÉBEC.